



Municipalité de
Saint-Denis-
De La Bouteillerie

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure

Avis public est, par la présente donnée par la soussignée Suzanne Dubé, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe de la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie, que le Conseil de la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie sera saisi, lors de la séance ordinaire du mercredi 8 mai 2024, à 19 h 30, au 5 route 287 à Saint-Denis de la Bouteillerie, de la dérogation mineure suivante :

Nature et effets :

La présente demande vise un bâtiment accessoire en cour avant.

La demande de dérogation mineure est faite, car le bâtiment serait implanté devant la façade du bâtiment principal, d'une hauteur de 4,572 mètres plutôt que de 4 mètres et se situant à 13,44 mètres de la ligne avant plutôt qu'à 42,3 mètres, soit 50% de la profondeur de la cour avant.

Dans le cas où le Conseil municipal décide d'accepter cette dérogation, le projet ainsi approuvé sera réputé conforme au règlement.

Identification du site concerné :

92, rue Raymond
Lots 4008413
Zone V3

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande.

DONNÉ À Saint-Denis-De La Bouteillerie ce 23^{ième} jour d'avril 2024.

Suzanne Dubé
Greffière-trésorière adjointe